Image not found or type unknown

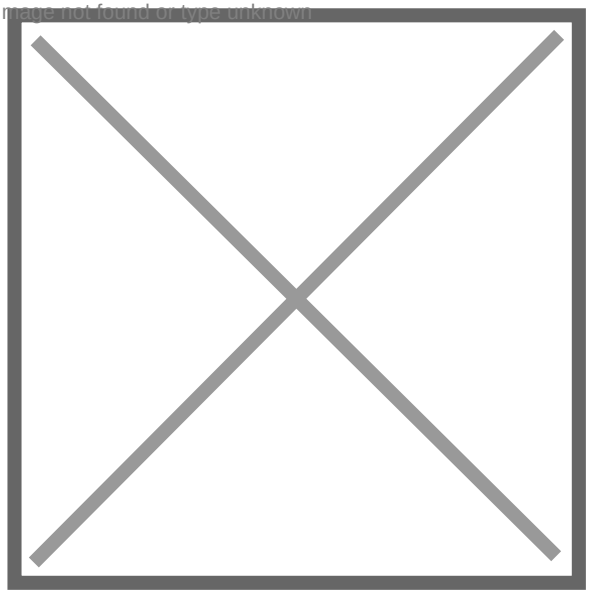

Renseignement pour une demission

Par **Bich0n**, le **06/08/2012** à **17:35**

Bonjour,
J'ai donner ma lettre de demission il y a quelques semaines, cependant ma direction me lance des pique comme "tu n'es pas professionnelle' et pour couronner le tout il m'ont pas donner ma prime que j'aurais du avoir ce mois ci, en revanche mes collegues l'ont eu!Puis je me mettre en arret maladie jusqu'a la fin de ma periode de preavis sans leur devoir de jour?et que puis je faire pour qu'il me donne ma prime?Peuvent ils ne pas me donner mes indemnités?

Par **DSO**, le **06/08/2012** à **21:22**

Bonjour,

Si votre état de santé le nécessite, vous pouvez être en arrêt maladie, sinon, on ne peut pas faire supporter à la CPAM les conséquences d'un dysfonctionnement au sein d'une entreprise

Concernant la prime, il faudrait savoir à quoi elle correspond pour pouvoir vous répondre.

Cordialement,
DSO

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés